

AVIS DE REGULARISATION – COMPLEMENT A L'EVALUATION SOCIO-ECONOMIQUE AU PROJET DE CREATION DE LA LIGNE 4 DE TRAMWAY

COMMUNES DE NICE, SAINT-LAURENT-DU-VAR ET CAGNES-SUR-MER

Conformément au jugement avant dire droit n°2306425 du 13 mai 2025 du Tribunal administratif de Nice, il est procédé à une régularisation de l'évaluation socio-économique du projet de ligne 4 de tramway qui a été portée à la consultation du public du 12 juin au 21 juillet 2023 dans le cadre de l'enquête publique préalable :

- à la déclaration d'utilité publique du projet de création de la ligne 4 de tramway,
- à la mise en compatibilité du Plan Local d'Urbanisme métropolitain (PLUm),
- parcellaire conjointe relative à l'acquisition des terrains nécessaires à la réalisation de cette opération.

Le document intitulé « Pièce H - Complément à l'évaluation socio-économique - Modalités de financement tramway ligne 4 », comporte les informations complémentaires précisant les modalités de financement du projet de tramway ligne 4, qui sont portées à la connaissance du public pour assurer la régularisation conformément au jugement du Tribunal administratif de Nice n°2306425 du 13 mai 2025, ainsi que les pièces jointes à ce document.

L'évaluation socio-économique du projet de ligne 4 de tramway, telle qu'elle a été mise à l'enquête publique du 12 juin au 21 juillet 2023 est également à nouveau consultable pour mémoire.

Ces documents peuvent être consultés sur simple demande jusqu'au 31 décembre 2025 aux horaires d'ouverture, sauf jours fériés et fermetures exceptionnelles :

- Nice mairie annexe Saint-Augustin - 75, boulevard Paul Montel 06364 Nice Cedex 4, du lundi au vendredi de 08h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h00

- mairie de Saint-Laurent-du-Var, 222 Esplanade du Levant, 06700 Saint-Laurent-du-Var, du lundi au jeudi de 08h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h30, le vendredi de 08h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h00

- à Cagnes-sur-Mer, bâtiment Droit des sols & Maison des projets, 2, avenue de Grasse, 06800 Cagnes-sur-Mer, du lundi au vendredi de 08h30 à 12h00 et de 14h00 à 17h00

- mairie annexe du Cros-de-Cagnes, 2 avenue des Oliviers, 06800 Cagnes-sur-Mer, du lundi au vendredi de 08h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h00

- par mail à tramway.contact.ligne4@nicecotedazur.org

Par ailleurs, une version numérique de ces documents sera consultable et téléchargeable pendant la durée de la mise à disposition sur le site internet :

<https://www.nicecotedazur.org/actualites/complement-a-levaluation-socio-economique-sur-les-modalites-de-financement-du-projet-de-ligne-4-de-tramway/>

En cas de difficulté pour consulter le dossier, la Métropole Nice Côte d'Azur, DGA des Grands Projets et Transports est joignable au 04 97 13 50 50 de 08h30 à 12h00 et 13h30 à 17h00, sauf le vendredi de 08h30 à 12h00 et de 13h30 à 16h00.

Après que les exigences du tribunal administratif liées à la régularisation de l'insuffisance de l'évaluation socio-économique auront été exécutées, le préfet des Alpes-Maritimes pourra confirmer par décision l'utilité publique du projet.